



Règlement du jeu Loterie Olympique Système U

1. Organisation

- 1.1. La Société PROCTER & GAMBLE FRANCE SAS, au capital de 152 400 euros, dont le siège social est situé au 163, quai Aulagnier, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°391 543 576, organise un jeu gratuit avec obligation d'achat sur internet et annoncé en magasin, sur le site s <https://www.enviedeplus.com/gagnez-des-places>
- 1.2. L'organisation de ce jeu est assurée par HighCo DATA France dont le siège social est situé à 365 avenue Archimède - CS 70392 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, au nom de Procter & Gamble. Procter & Gamble se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.
- 1.3. Ce jeu est valable dans les magasins Système U de toute la France Métropolitaine (Corse comprise) et DROM du 01/01/2024 au 21/01/2024.

2. Qui Peut Participer?

- 2.1. Ce jeu est ouvert à toute personne, hommes et femmes, ayant plus de 18 ans (à la date limite de participation au jeu, soit le 04/02/2024) et résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) et les DROM.
- 2.2. Ne peuvent pas participer les personnes ne répondant pas aux conditions visées ci-dessus, et en tout état de cause :
 - a) les membres de la direction et du personnel de la société organisatrice ;
 - b) les personnes qui, d'une façon générale, participent à la mise en œuvre de ce jeu ; et
 - c) les membres de leurs familles respectives.

3. Principe du jeu

- 3.1. Les joueurs remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :
- 3.2. Acheter un produit parmi la liste ci-dessous, dans l'un des magasins Système U :
 - Scanner le QR code ou Visiter le site <https://www.enviedeplus.com/gagnez-des-places>
 - Remplir le formulaire
 - Télécharger les preuves d'achat
- 3.3. Une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même adresse email et/ou même numéro de compte bancaire) et un seul lot par foyer.
- 3.4. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

4. Comment Participer?

- 4.1. Pour participer à ce jeu il convient de :
 - Acheter dans l'un des magasins Système U entre le 01/01/2024 00:00 et le 21/01/2024 23:59, l'un des produits participants ci-dessous. Conserver vos preuves d'achat.

| LIBELLES | GENCOD |
|-------------------------------------|---------------|
| ARIEL PODS 19D ALPINE | 8700216120517 |
| ARIEL PODS 19D FRESH ROSEE DU MATIN | 8700216120081 |
| ORAL B 3DW BASE CHARCOAL 3X75ML | 8006540721155 |
| ORAL B 3DW BASE ARTIC FRESH 3X75ML | 8006540721131 |
| OB PRO-EXP PROT PRO MENTHE 3X75ML | 8001090577092 |
| OB PRO-EXP BLANCHEUR SAINTE 3X75ML | 8001090576316 |
| OB PRO-EXP NETTOYAGE INTENSE 3X75ML | 8001090575494 |
| ORAL-B IO3S ROSE (20UC) | 8006540730843 |



| | |
|--|---------------|
| ORAL-B IO3S NOIRE (10UC) | 8006540730898 |
| ALWAYS SERV. COTTON PROTECTION LONG PLUS SP X9 | 8006540231173 |
| ALWAYS SERV. COTTON PROTECTION NUIT SP X8 | 8006540678435 |
| ALWAYS SERV. COTTON PROTECTION NORMAL PLUS SP X11 | 8006540231142 |
| ALWAYS PROTEGE-SLIPS BIO COTTON PROTECTION NORMAL X28 | 8001841388724 |
| ALWAYS LINERS COTTON PROTECTION LARGE X24 | 8006540434734 |
| HS SH DXP SOOTHE 225ML FBNL | 8006540900024 |
| HS CD DXP SOOTHE 200ML FBNL | 8006540900048 |
| HS SH DXP HYDRATE 225ML FBNL | 8006540900116 |
| HS CD DXP HYDRATE 200ML FBNL | 8006540900147 |
| H&S ROT DP HYDRATE 145ML FBNL | 8006540900154 |
| HS SH DXP REVITALISE 225ML FBNL | 8006540901281 |
| HS CD DXP REVITALISE 200ML FBNL | 8006540901311 |
| H&S ROT DP SOOTHE 145ML FBNL | 8006540900086 |
| HS LOT DXP REVITALISE 145ML FBNL | 8006540903315 |
| HS SH DXP REPAIR 225ML FBNL | 8006540900192 |
| HS CD DXP REPAIR 200ML FBNL | 8006540900239 |
| VENUS + SATIN CARE POUR LA PEAU ET LES POILS PUBIENS - LAMES X4 - LOT DE 3 | 8006540951200 |
| LAMES DELUXE COMFORT GLIDE LÉOPARD X3 LOT DE 3 | 8006540919873 |
| LAMES DELUXE COMFORT GLIDESUGARBERRY X3 - LOT DE 3 | 8006540919903 |
| LAMES DELUXE SWIRL X3 - LOT DE 3 | 8006540919934 |
| LAMES DELUXE SENSITIVE X3 - LOT DE 3 | 8006540919965 |
| LOT LAMES LABS 6+4 - 10 UC | 8006540762219 |
| KCG BP+SRP TRIMMER & 60ML JD23 FR | 8700216259514 |
| RASOIR GILLETTE LABS EXFOLIANT + 2 RECHARGES (AVEC ÉTUI DE VOYAGE) | 7702018627547 |
| GILLETTE LABS GEL 198ML | 8006540663998 |
| GILLETTE LABS MOUSSE 240ML | 8006540664025 |
| FAIRY LV TT1 ORIGINAL X62 PROMO | 8700216105231 |
| FAIRY PLAT+ ORIGINAL X43 PROMO | 8700216105187 |
| FAIRY PLAT+ PROP. INT. X43 PROMO | 8700216105262 |
| FAIRY PLAT+ NET. MACHINE X40 PROMO | 8700216105392 |
| LENOR FRESH AIR SENSITIVE 34D | 8006540850442 |
| LENOR FRESH AIR JARDINS EN FLEURS 34D | 8006540850473 |
| LENOR FRESH AIR RAYONS DE SOLEIL 34D | 8006540850510 |
| LENOR FRESH AIR FRAICHEUR MATINALE 34D | 8006540850527 |
| PAMPERS BDRY TP T5 X117 | 8006540792605 |
| PAMPERS BDRY TP T4+ X120 | 8006540792582 |
| PAMPERS BDRY TP T4 X135 | 8006540792568 |
| PAMPERS BDRY TP T3 X156 | 8006540792544 |
| PAMP LING RECH FRESH X80 | 8001841077598 |
| PAMP LING RECH SENSITIVE X80 | 8001841041421 |
| PAMPERS PANTS BDRY TP T4 X126 | 8006540710999 |
| PAMPERS PANTS BDRY TP T6 X96 | 8006540710555 |
| ARIEL LIQ 3D 58D 2.9L ORIGINAL | 8001090765185 |
| ARIEL LIQ 3D 58D 2.9L ALPINE | 8001090765208 |



| | |
|--|---------------|
| ARIEL PODS ALLIN1 COLOR X22 | 8006540058671 |
| ARIEL PODS ALLIN1 +UNTOPPABLES X22 | 8006540058763 |
| ARIEL PODS ALLIN1 ALPINE X22 | 8006540058824 |
| ARIEL PODS ALLIN1 FRESH SENSATION X22 | 8006540058886 |
| ARIEL PODS ALLIN1 ORIGINAL X22 | 8006540058916 |
| ARIEL PODS 50D ALPINE | 8001090810571 |
| ARIEL PODS 50D COLOR | 8001090810595 |
| ARIEL PODS 50D ORIGINAL | 8001090810649 |
| ARIEL POU D ALPINE 69D 4.485KG | 8001841603506 |
| ARIEL POU D ORIGINAL 69D 4.485KG | 8001841604039 |
| ARIEL SIMPLY LIQ FRAICH INTENSE 72D 3.6L | 8006540464601 |
| ARIEL SIMPLY LIQ LAVANDE 72D 3.6L | 8006540464694 |
| DASH LIQ 2X35D 3.5L DIVINE ENVIE | 8001090888693 |
| DASH LIQ 2X35D 3.5L ENVOLEE AIR | 8001090889355 |
| DASH LIQ 2X35D 3.5L COUP FOU DRE | 8001090889904 |
| DASH PODS 40D JASMIN & ROSE DE MAI | 8006540967201 |
| DASH PODS 40D ENVOLEE AIR | 8006540967348 |
| DASH PODS 40D AMBRE ORCHIDEE | 8006540967430 |
| LENOR 55D 1.155L CALANQUE PROVENCALE | 8006540888186 |
| LENOR 55D 1.155L CARESSE AERIENNE | 8006540888285 |
| LENOR 55D 1.155L BOUQUET FLORALE | 8006540887882 |
| LENOR 55D 1.155L ENVOLEE AIR | 8006540887936 |
| LENOR 55D 1.155L JASMIN ROSE DE MAI | 8006540887967 |
| LENOR 55D 1.155L PEAUX SENSIBLES | 8006540888247 |
| LENOR 55D 1.155L GINGEMBRE GOYAVE | 8006540896693 |
| LENOR 55D 1.155L AMBRE & ORCHIDEE | 8006540896709 |
| LENOR BEADS DIVINE ENVIE 224G | 8006540352755 |
| LENOR BEADS ENVOLEE AIR 224G | 8006540090008 |
| LENOR BEADS BOUQUET MYSTERE 224G | 8006540090060 |
| LENOR BEADS SOUFFLE PRECIEUX 224G | 8006540090176 |
| LENOR BEADS RUBY JASMIN 224G | 8006540090442 |
| LENOR UNSTOPPABLE ACTIVE 224G | 8006540090206 |
| LENOR UNSTOPPABLE REVE 224G | 8006540090299 |
| LENOR UNSTOPPABLE FRAICHEUR 224G | 8006540090329 |
| LENOR UNSTOPPABLE SPRING 224G | 8006540090350 |
| FAIRY PEPS PLATIN+ ORIG 17D | 8001841912639 |
| FEBREZE AERO ROSEE DU MATIN 300ML | 8006540707616 |
| FEBREZE AERO FLEUR NAISSANTE 300ML | 8006540707661 |
| FEBREZE AERO PURETE COTON 300ML | 8006540707760 |
| FEBREZE AERO VANILLE 300ML | 8006540707814 |
| FEBREZE PETIT COIN PURETE DE COTON X1 | 8006540712085 |
| FEBREZE PETIT COIN AGRUMES X1 | 8006540712115 |
| FEBREZE PETIT COIN FLEUR NAISSANTE X1 | 8006540712207 |
| FEBREZE PETIT COIN ROSEE DU MATIN X1 | 8006540712269 |
| FEBREZE PETIT COIN FLEUR VANILLE X1 | 8006540712320 |
| FEBREZE VAPO TEXT 375ML AGRUMES | 8006540897294 |
| FEBREZE VAPO TEXT 375ML ORCHIDEE | 8006540897317 |



| | |
|--|---------------|
| MR PROPRE GOMME X3 | 8001841669649 |
| MR PROPRE LING DES RECYCL CITRON X60 | 8006540537442 |
| MR PROPRE 1,3L FLEUR DE COTON | 8700216043465 |
| MR PROPRE 1,3L CITRON | 8700216043496 |
| MR PROPRE 1,3L FRAICHEUR MATIN | 8700216043526 |
| MR PROPRE SPRAY 500ML FLASH AB POMME | 8001090860699 |
| MR PROPRE SPRAY 500ML FLASH MANDARINE | 8001090861481 |
| MR PROPRE SPRAY 500ML FLASH CERISIER | 8001090862440 |
| SWIFFER WETJET LIQUIDE NETT BOIS 1.25L | 8001841519777 |
| SWIFFER WETJET RECHARGES X10 | 8001090236166 |
| SWIFFER WETJET RECHARGES X20 | 8001090236197 |
| SWIFFER WETJET SK BALAI BOIS | 8001841519661 |
| SWIFFER WETJET SK BALAI | 8001090236104 |
| SWIFFER WETJET LIQUIDE NETT 1.25L | 8001090236258 |

- Scanner le QR code ou visiter <https://www.enviedepius.com/gagnez-des-places>
- Remplir le formulaire.
- Scanner votre ticket de caisse (en entourant IMPERATIVEMENT la référence et le prix de votre achat concerné par l'offre ainsi que la date d'achat et le nom du magasin) et saisir le code-barres, le tout avant le 04/02/2024.

4.2. Les frais de participation ne sont pas remboursés.

5. Les Lots

5.1. Sont mis en jeu :

- 11 lots de deux tickets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce lot ne comprend pas :

- Les frais d'hébergement
- Les frais de transport
- Les repas
- Les dépenses personnelles et les pourboires
- L'assurance

Le Gagnant est parfaitement informé qu'il est seul responsable de l'utilisation de leur dotation. La Société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillances des dotations. Les Dotations, dont la description précède, seront attribuées telles quelles aux Gagnants et ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Elles ne pourront en aucun cas être échangées contre toute autre Dotation sous réserve de force majeure. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces ou en nature en échange des Dotations gagnées. Les Participants et les Gagnants sont informés que la vente et/ou l'échange de Dotation sont interdits.

- 5.2. Les prix offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Les prix comportent l'ensemble de ce qui est indiqué à l'exclusion de toute autre chose.
- 5.3. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment en cas de rupture même momentanée de stock.

6. Désignation des Gagnants



- 6.1. Un tirage au sort sera effectué par un huissier de justice au plus tard le 20/02/2024 parmi les personnes ayant répondu correctement aux modalités de participation à la date du tirage au sort. Les retraitements effectués après cette date ne pourront pas être inclus dans le tirage au sort.
- 6.2. Les 11 gagnants seront notifiés dans un délai de 10 jours environ après la date du tirage au sort. Cependant ils ne recevront les modalités de leurs gains ainsi que leur(s) place(s) seulement quelques semaines avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Procter & Gamble étant tributaire des décisions et notifications du Comité International Olympique quant à l'attribution des places.
- 6.3. Les gagnants recevront leur tickets quelques jours avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Un lien de réclamation sera envoyé à l'adresse électronique indiquée par les gagnants lors de leur inscription sur le site Envie de Plus. Les gagnants devront cliquer sur le lien de réclamation pour être redirigés vers l'application de billetterie afin d'accepter leurs prix/billets. Si cette adresse s'avère inexacte ou incomplète, ce gagnant perd également tout droit au produit gagné et à une indemnité éventuelle. Si l'adresse est incomplète, le prix ne sera pas envoyé au gagnant non plus et un autre gagnant sera désigné. Le prénom, le nom et l'adresse électronique de chaque invité devront être renseignés.
- 6.4. P&G ne serait être tenu responsable eu égard aux conditions d'attribution des tickets (dates des épreuves, type d'épreuve, catégorie de tickets, partage des informations en amont de la compétition, format des places, cessions ou remboursements liste non exhaustive) indépendantes de sa volonté et/ou tributaire des décisions du Comité International Olympique.
- 6.5. Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus par les gagnants seront perdues et ne seront pas réattribuées.
- 6.6. Si un prix ne peut être remis, celui-ci sera réattribué selon la liste des personnes suppléantes sélectionnées lors du tirage au sort

7. Données personnelles

- 7.1. Dans le cadre de cette Campagne, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.
- 7.2. Procter & Gamble France SAS est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de cette Campagne et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part de Pampers et d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble France SAS – Service Consommateurs – 92665 Asnières Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort et de leur traitement. Pour mieux adapter nos communications à vos centres d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponibles sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne https://www.pg.com/privacy/french/privacy_statement.shtml
- 7.3. Votre prénom, nom et adresse électronique seront conservés pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de deux années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

8. Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

- 8.1. La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, le présent jeu devait être modifié, écourté ou annulé, notamment en cas



de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation.

- 8.2. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée, sans y être tenus, même en cas de grève des postes.
- 8.3. Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée du jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.
- 8.4. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas réattribués.

9. Droits et responsabilités de l'organisateur

- 9.1. Les participants reconnaissent participer à ce jeu à leurs propres risques.
- 9.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables :
 - a) En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste;
 - b) En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant à la suite de la participation à ce jeu ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit ;
 - c) En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, dû à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par post ou par courriel ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de ce jeu ;
 - d) (Les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
 - e) Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et
 - f) Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour le jeu et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.Cette clause 9.2. n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

10. Internet

- 10.1. Procter & Gamble rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.
- 10.2. Plus particulièrement, Procter & Gamble ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.
 - Procter & Gamble ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site <https://www.enviedepius.com/gagnez-des-places> ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de tout problèmes liés notamment à l'encombrement du réseau. Tout joueur dont le score est faussé par un bug informatique ne saurait être déterminé gagnant du jeu.
- 10.3. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenue.

11. Questions et remarques

- 11.1. Toute question ou remarque concernant le présent jeu devra être envoyée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin du jeu au <https://conso.highco-data.fr/fr/contact/25206> (op 25206). Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ou qui ne sont pas formulées par écrit, ne seront pas traitées.

12. Acceptation du Règlement – Dépôt



- 12.1. Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.
Le règlement complet est déposé auprès de Selarl COUTANT Huissiers de Justice Associés 47 bis B boulevard Carnot, La Nativité 13100 Aix-en-Provence. Il est disponible et en accès libre à l'adresse internet : <https://www.enviedepius.com/gagnez-des-places>

13. Attribution De Compétence

- 13.1. Le présent règlement est soumis à la loi française.
13.2. La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage de la société Procter & Gamble pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.